

Édito

Face à l'austérité, la mobilisation reste notre force !

Depuis plusieurs semaines, les mobilisations lycéennes et étudiantes se multiplient pour dénoncer la dégradation des conditions d'études, le manque de moyens dans les établissements et les difficultés d'accès à l'enseignement supérieur.
Ces combats rejoignent nos propres revendications : des salaires à la hauteur de nos qualifications, de meilleures conditions de travail et un service public d'éducation qui donne à chacun et chacune les moyens de réussir. Les personnels de l'Éducation nationale ne peuvent plus être les variables d'ajustement des politiques d'austérité.
Dans nos établissements, la situation reste tout aussi préoccupante. Classes surchargées, manque de personnels, dégradation des conditions d'enseignement, précarité grandissante : tout concourt à fragiliser chaque jour davantage le service public d'éducation.
Les mobilisations de ces dernières semaines nous le rappellent : rien n'est jamais acquis, mais rien n'est impossible lorsque nous agissons collectivement. Les luttes se construisent dans les établissements, dans les assemblées générales, dans la grève et dans la rue. À nous de faire vivre cette solidarité et de transformer nos revendications en victoires.
Les élections professionnelles qui vont avoir lieu du 3 au 10 décembre 2026, sont un moment primordial pour la vie syndicale et crucial pour l'amélioration des conditions de travail de nos professions. La Commission Consultative Paritaire concerne les contractuels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Contrairement aux personnels titulaires, il s'agit d'un scrutin sur sigle, celui de la FSU !
Les candidat·e·s des syndicats de la FSU sont des personnels en exercice dans leurs établissements et CIO, ils connaissent donc bien le quotidien de nos métiers. Ils agissent toute l'année pour vous accompagner dans la gestion de votre carrière et faire respecter vos droits.
En votant pour la FSU, donc pour le SNES, vous choisissez un syndicat majoritaire. Cette majorité permet de porter une voix forte auprès du rectorat et du ministère ; celle d'un projet ambitieux pour le service public d'éducation, avec des personnels revalorisés et reconnus.
Mais, rien ne se fera sans vous, car le SNES-FSU : c'est vous !

Fabienne Langoureau,
Secrétaire académique du SNES-FSU

NICE C-DIS
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
Du 3 au 10 décembre 2026

CCP NON TITULAIRES



Supplément n°2 au NICE SNES N° 285 NOVEMBRE 2026

SOMMAIRE

Nice, le 7 novembre 2026
P1: Edito
P2-3: Profession de Foi CCP non titulaire
P4-7: "Elections professionnelles" CSA

Bulletin trimestriel du syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) section académique de Nice, 264 bld de la Madeleine 06000 Nice.Tél : 04 97 11 81 53..Mel : s3nic@snes.edu. CM Marseille Gambetta 25168640. Périodique inscrit à la commission paritaire du 30/06/2027 sous le n°0627S05550 ISSN : 1152 9954. Direction de la publication : Didier Giaufer. Prix au n° : 1 €, abonnement : 3 €. Imprimerie spéciale SNES.